

Règlement sportif

Le présent Règlement sportif s'applique à tout participant aux épreuves organisées par Territoire de Sports dans le cadre du Triathlon International de Belfort, les 28 et 29 mai 2022.

Il fait partie intégrante des Conditions Générales de Vente (CGV) consultables par ailleurs (site "triathlondebelfort.fr"). En cas de conflit avec des dispositions des CGV, les dispositions du Règlement sportif prévaudront.

L'inscription aux compétitions vaut acceptation de ce règlement et toute personne inscrite au Triathlon de Belfort s'engage à son respect.

1. Présentation des épreuves

7 épreuves de triathlon sont organisées au titre du Triathlon International de Belfort, à savoir :

	Epreuves	Formule	Distances			Horaires		Nombre maxi de concurrents	
			Natation	Cyclisme	Course à pied	Début	Fin		
Samedi 28 mai	Longue Distance L	Mixte, Individuel et Relais	1900 m. (1)	87	19,5 Km. (2)	9h00	17h45	800	
	Triath'Lionne	Féminine - Individuel et Duo	100 m.	6,2 Km	1,1 Km.	16h00	16h55	100	
	Kids	K 1 de 6 à 8 ans	Mixte, Individuel	50 m.	1,1 Km	750 m.	17h30	17h50	40
		K 2 de 9 à 11 ans		100 m.	2,1 Km	1000 m.	18h00	18h30	80
K 3 de 12 à 15 ans		200 m.		3,9 Km	1600 m.	18h30	19h10	100	
Dimanche 29 mai	Triathlon Pour Tous & Duo Mixte	Mixte, Individuel, Relais et Duo Mixte	320 m.	24 Km	5,1 Km.	9h00	11h15	800	
	Courte Distance M & Duo Mixte	Mixte, Individuel, Relais et Duo Mixte	1500 m. (3)	38,8 Km	10,2 Km. (4)	13h30	17h30	800	

Les départs des épreuves L et M se feront en "rolling start" avec des vagues de 8 à 10 athlètes toutes les 5 à 10 secondes. Les féminines partiront en 1^{ères} vagues, y compris les duomixtes

Les départs de épreuves Triath'Lionne, Kids et Triathlon pour Tous se feront en "mass start". Pour le "Triathlon pour Tous", les féminines e les duomixte partiront en premier (écart de 5 mn avec la 2^{ème} vague).

(1) deux boucles de 950 m. avec sortie à l'Australienne
(2) trois boucles de 6,5 Km.
(3) deux boucles de 750 m. avec sortie à l'Australienne
(4) deux boucles de 5,1 Km.

2720

Toutes les épreuves se déroulent sur le site du lac du Malsaucy - base nautique et de loisirs départementales situé sur la commune de Sermamagny :

- la natation de toutes les épreuves s'effectue dans le plan d'eau du Malsaucy (stade nautique de 55 ha);
- les parcours cyclisme empruntent les routes du Territoire de Belfort, du Haut-Rhin et de la Haute-Saône sur un périmètre s'étendant, selon les épreuves, jusqu'au Ballon d'Alsace en passant par Plancher-Bas, Giromagny, Rougemont-le-Château et Masevaux;
- les épreuves de course à pied se déroulent sur les chemins qui quadrillent et entourent le site.

Le détail de tous les tracés sont consultables sur le site ["triathlondebelfort.fr"](http://triathlondebelfort.fr).

2. Conditions de participation

Les épreuves du Triathlon de Belfort sont ouvertes à tous, licenciés de la Fédération Française de Triathlon (FFTri) ou non, et doivent satisfaire aux conditions d'âges suivantes :

	Epreuves	Catégorie	Age atteint au cours de la saison	Année
Samedi 28 mai	Longue Distance L	Junior, senior et master	minimum 18 ans	2004 et avant
	Triath'Lionne	Cadet, junior, senior et master	minimum 16 ans	2006 et avant
	K 1	Mini-poussin et poussin -	de 6 à 8 ans	2014 - 2015 - 2016
	Kids K 2	Poussin + et pupille	de 9 à 11 ans	2011 - 2012- 2013
	K 3	Benjamin et minime	de 12 à 15 ans	2007 - 2008 - 2009 - 2010
Dimanche 29 mai	Triathlon Pour Tous & DuoMixte	Cadet, junior, senior et master	minimum 16 ans	2006 et avant
	Courte Distance M & DuoMixte	Junior, senior et master	minimum 18 ans	2004 et avant

3. Inscription : pièces à fournir lors de l'inscription

Pour les licenciés :

- licence FFTRI ou licence d'une fédération affiliée à l'ITU (nota : validité uniquement pour les fédérations suivantes : Allemagne, Angleterre, Belgique, Espagne, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal et Suisse - sinon cf. "non-licenciés").
- licence FFN, FFC, FFA pour les relayeurs

Pour les non-licenciés :

- certificat médical de moins d'un an à la date du retrait des dossards de "non contre-indication à la pratique du triathlon en compétition"

Pour les mineurs : en complément des pièces ci-dessus, une autorisation parentale rédigée sur papier libre (disponible sur le site ["triathlondebelfort.fr"](http://triathlondebelfort.fr)) Le formulaire d'inscription en ligne doit être complété par le représentant légal, de même qu'il doit dûment accepter les conditions générales de vente et le présent règlement sportif.

Il est possible de s'inscrire de manière individuelle ou en équipe relais composée de deux ou trois personnes. Les "duo-mixte" (sur épreuves Triathlon pour Tous et Courte Distance M) s'inscrivent en individuel. Il est précisé que seuls les athlètes de catégories senior et vétéran peuvent effectuer plusieurs activités au sein d'une même équipe.

Voir également CGV pour plus de détails.

4. Tarifs et modalités d'inscription, de règlement, d'annulation et de remboursement

Les tarifs ainsi que les modalités d'inscription, de règlement, d'annulation et de remboursement sont précisées dans les CGV consultables sur le site ["triathlondebelfort.fr"](http://triathlondebelfort.fr).

5. Retrait des dossards

Le retrait des dossards s'effectue aux horaires suivants :

	Vendredi 27 mai 2022	Samedi 28 mai 2022	Dimanche 30 mai 2021
Distance L	14h00 à 20h00	7h00 à 8h00	
Triath'Lionne		10h00 à 12h00	14h00 à 15h00
Kids		10h00 à 12h00	14h00 à 17h30
Triathlon Pour Tous & Duo Mixte		10h00 à 12h00	14h00 à 19h30 7h00 à 8h00
Distance M & Duo Mixte		10h00 à 12h00	14h00 à 19h30 7h00 à 12h30

Les dossards seront remis sur présentation d'une pièce d'identité avec photo. Au besoin l'athlète fournira la ou les justificatifs non remis lors de l'inscription (cf. CGV).

En cas de non présentation des pièces demandées ou en cas de présentation de pièces non conformes, aucune remise de dossard et aucun remboursement ne seront effectués.

Les dossards de plusieurs concurrents peuvent être retirés par une personne pouvant justifier de son identité et de celle de chaque concurrent concerné, avec si besoin, les justificatifs manquant à l'inscription.

L'attribution des numéros de dossard sera effectuée à la discrétion de l'organisateur. Elle relève de la seule responsabilité de l'organisateur et il ne sera en aucun cas possible de modifier son numéro de dossard.

A chacun des participants (groupés pour les Relais), sont remis un sac et une enveloppe comportant :

- un dossard nominatif
- une puce et son support (*)
- un bonnet de bain numéroté
- un bracelet poignet numéroté
- une étiquette autocollante numérotée pour le vélo et une pour le casque
- un cadeau partenaire
- pour les ravitaillements : gels pour le Longue Distance L

(*) les puces sont à restituer à la fin de l'épreuve sur la ligne d'arrivée. Toute puce non restituée sera facturée 25 €.

6. Consignes sportives

La manifestation n'est pas sous agrément de FFTRI mais quelle que soit l'épreuve, la compétition est soumise au Règlement Sportif Fédéral, disponible sur <https://www.fftri.com/pratiquer/reglementation-sportive/>. L'inscription aux compétitions vaut acceptation et respect de ce règlement et des présentes dispositions.

Outre le respect du règlement fédéral, les concurrents doivent se conformer aux directives de course (organisateur, arbitres et bénévoles).

Les concurrents s'engagent à traiter les autres compétiteurs, les bénévoles, les commissaires de course et les spectateurs avec respect et courtoisie (avant, pendant et après la course). Chacun doit faire preuve de sportivité.

Les concurrents sont tenus de porter le dossard fourni par l'Organisateur (pouvant comporter le marquage de sponsors de la Compétition), pour la partie vélo et course à pieds. Le dossard ne peut en aucun cas être plié ou masqué en tout et partie.

Les relais s'effectuent dans l'aire de transition à l'emplacement numéroté. Le nageur donne le relais et la puce au cycliste qui lui-même le donne au coureur.

Aire de transition : un contrôle de conformité est effectué à l'entrée du parc, suivant les règles fédérales (vélo, port du casque, identification du concurrent : dossards, plaque de cadre, port de la puce électronique).

Natation : le port du bonnet de bain remis par l'Organisateur, à l'exclusion de tout autre, est également obligatoire.

Les distances L et M effectuent 2 tours de circuit (respectivement 950 m. et 750 m.) avec sortie à l'Australienne.

Le départ des épreuves L et M se fera en "rolling start" avec des vagues de 8 à 10 athlètes toutes les 5 à 10 secondes.

Le départ des épreuves Kids et Triath'Lionne se feront en "mass start".

Le départ de l'épreuve Triathlon pour Tous s'effectuera en deux vagues espacées de 5 mn : la 1^{ère} sera formée des féminines et des duo-mixte et la 2^{ème} par les masculins.

Cyclisme : **le drafting / abri-aspiration est interdit**, quelle que soit l'épreuve.

Il est interdit aux concurrents d'être suivis par tout véhicule ne faisant pas partie de l'Organisation. La course s'effectue sur des routes ouvertes à la circulation et les concurrents ont **l'obligation de respecter les règles du Code de la Route**, en particulier de rouler sur le côté droit de la chaussée, de ne pas couper les virages ou franchir les lignes axiales, quelles que soient les circonstances et quelle que soit la configuration routière. Cette obligation s'impose à l'ensemble des épreuves considérées sur tous les circuits empruntés.

En cas d'accident dû au non respect du code de la route, le concurrent engage seul sa responsabilité.

Course à pied : les distances L et M effectuent 2 tours de circuit (respectivement 6,5 Km. et 5,1 Km.).

Aucun bracelet (chouchou) ne sera remis aux concurrents pour chaque tour effectué. Tout concurrent n'ayant pas effectué les tours requis sera disqualifié (géolocalisation des athlètes avec le bracelet, contrôle au niveau des boucles de passage et de comptage des temps).

Des temps limites suivants sont institués sur ces mêmes distances L et M :

- distance L : 17h00 : celui qui ne s'engage pas dans son 3^{ème} tour avant 17h00 est mis hors course et disqualifié;
- distance M : 16h15 : celui qui ne s'engage pas dans son 1^{er} tour avant 16h15 est mis hors course et disqualifié.

7. Chronométrage

Chaque concurrent est équipé d'une puce (1 pour les relais) permettant le chronométrage avec relevé des temps intermédiaires : sortie de l'eau, sortie du parc AT, retour parc AT, départ course à pied, boucles et arrivée.

8. Ravitaillements

Les ravitaillements prévus sont les suivants (*pas de ravitaillements sur la Triath'Lionne et les Kids sauf à l'arrivée*) :

Epreuve L - Samedi 28 mai 2022	Vélo	Localisation	Km	Plage horaire		Ravitaillement		
				début	fin	Liquide	Solide	
	Ravito 1	Wegscheid <i>D466 - au droit de la propriété 66 rue Georges Pompidou</i>	46	9h30	13h00	✓	Néant en 2022	
	Ravito 2	Ballon d'Alsace <i>D465 / Chalet de la Tête de la Redoute</i>	60	10H00	15h00	✓		
	Course à Pied	Localisation	Km	Plage horaire		Ravitaillement		Epongeage
début	fin	Liquide	Solide					
Ravito 1	Sortie de l'AT <i>50 m. en sortie du parc à vélos le long du chemin de la plage</i>	-	11h00	17h30	✓	Néant en 2022	idem	
Ravito 2	Lachapelle-sous-Chaux <i>Demi-tour au carrefour Rue de Bellevue / Rue de la Libération / au droit de la propriété 44</i>	2,3	11h00	17h30	✓			
Ravito 3	Sermamagny <i>le long du chemin du Cramenus après le ponton du déversoir de la Véronne</i>	4,6	11h00	17h30	✓			
Arrivée	Sur le site en sortie de l'arche d'arrivée	-	11h00	19h30	✓	✓		

Triathlon Pour Tous - Dimanche 29 mai 2022	Vélo	Localisation	Km	Plage horaire		Ravitaillement			
				début	fin	Liquide	Solide		
	Pas de ravito sur le vélo								
	Course à Pied	Localisation	Km	Plage horaire		Ravitaillement		Epongeage	
	début	fin	Liquide	Solide					
Ravito 1	Sortie de l'AT <i>50 m. en sortie du parc à vélos le long du chemin de la plage</i>	-	8h30	11h30	✓	Néant en 2022	idem		
Ravito 2	Lachapelle-sous-Chaux <i>Demi-tour au droit de la rue de Bellevue et de la propriété 15 C</i>	2,1	8h30	11h30	✓				
Arrivée	Sur le site en sortie de l'arche d'arrivée	-	10h00	12h00	✓	✓			

Epreuve M - Dimanche 29 mai 2022	Vélo	Localisation	Km	Plage horaire		Ravitaillement		
				début	fin	Liquide	Solide	
	Ravito 1	Auxelles-Haut <i>D49 / Rue des Roches</i>	27,5	13h30	16h00	✓	néant en 2022	
	Course à Pied	Localisation	Km	Plage horaire		Ravitaillement		Epongeage
	début	fin	Liquide	Solide				
Ravito 1	Sortie de l'AT <i>50 m. en sortie du parc à vélos le long du chemin de la plage</i>	-	14h00	17h30	✓	Néant en 2022	idem	
Ravito 2	Lachapelle-sous-Chaux <i>Demi-tour au droit de la rue de Bellevue et de la propriété 15 C</i>	2,1	14h00	17h30	✓			
Arrivée	Sur le site en sortie de l'arche d'arrivée	-	14h00	18h00	✓	✓		

Dans le cadre des mesures sanitaires, ils ne comporteront que du liquide (eau – boisson énergétique). Il n'y aura pas de distribution de produit solide (barre énergétique, chocolatée, banane...) et les athlètes seront tenus d'assurer leur ravitaillement par eux-mêmes. Des gels sont toutefois remis par l'organisateur avec le dossard pour le " Longue Distance L".

9. Contrôle des courses

Les commissaires de course veilleront au respect du règlement sur tout le parcours : les concurrents ne respectant pas l'éthique et l'équité sportives de même que le présent règlement pourront faire l'objet de pénalités ou d'une disqualification et mis hors course sans appel.

Les commissaires de course ont pour mission :

- de veiller au comportement des concurrents (respect du règlement fédéral, de l'éthique sportive et environnementale ...);
- de garantir sécurité et protection des concurrents;
- de faire respecter l'équité.

Le barème des pénalités est de 5 mn pour la distance L, 2 mn pour la distance M et 1 minute pour les autres distances. Les temps de pénalités seront décomptés sur le temps d'arrivée.

10. Briefings

Les concurrents doivent impérativement assister au briefing d'avant course, qui se déroulera dans la 1/2 heure qui précède les départs, de façon à être informés des particularités ou conditions propres aux épreuves (impératifs de sécurité, points singuliers, éventuelles modifications de dernières minutes, etc.).

Ils doivent avoir pris connaissance préalablement des parcours et des briefings présentés et consultables sur le site "triathlondebelfort.fr").

11 Respect de l'Environnement

Les athlètes se doivent de respecter la Réglementation Fédérale (FFTri), en particulier celle concernant le respect de l'environnement : Ils sont notamment dans l'obligation de " prendre toutes les dispositions pour ne pas dégrader l'environnement dans lequel ils évoluent".

Dans le cas présent, les épreuves se déroulent pour partie en milieu naturel préservé : site du Malsaucy et ses environs, en particulier pour tous les circuits de course à pied. En outre, l'épreuve vélo du Longue Distance L traverse des périmètres Natura 2000, notamment au Ballon d'Alsace. Les concurrents s'engagent à respecter ces espaces et à ne procéder à aucun jet de détrit sur le parcours. D'une manière générale, le jet de détrit ou l'abandon de matériel, de vêtements et d'accessoires est interdit en dehors des zones de propreté situées aux ravitaillements. Tout défaut et non-respect de l'éthique environnementale est passible de sanction voire de disqualification.

Sur le site-village du Triathlon, une gestion sélective des déchets est mise en place de manière à favoriser le tri des déchets. Le public et les concurrents sont invités à s'y conformer.

12. Lutte anti-dopage

Des contrôles anti-dopage pourront être mis en place lors de la manifestation à l'initiative de l'Agence Française de Lutte contre le Dopage et des autorités sanitaires.

Les athlètes devront s'y conformer sous peine de disqualification.

13. Protocole sanitaire anti Covid-19

Le protocole sanitaire anti Covid-19 mis au point en concertation avec les autorités préfectorales et de santé est consultable sur le site triathlondebelfort.fr".

Il s'impose à tous : encadrement, athlètes, bénévoles, intervenants extérieurs, prestataires, exposants et public.

14. Modification, adaptation ou annulation de l'épreuve

L'organisateur se réserve le droit, à tout moment :

- d'adapter les épreuves en modifiant notamment le tracé, les horaires de courses ou le typologie des épreuves (duathlon en cas de t° trop basse de l'eau par exemple),
- de supprimer ou interrompre les courses si des situations imprévues (température de l'eau, état de surface, pollution, vent, orage...) indépendantes de la volonté du comité d'organisation, l'y obligent, et ce, sans indemnités compensatoires.

En cas d'annulation de l'épreuve prise dans les 7 jours précédents l'épreuve, soit pour cause de météorologie ou pour toute autre raison indépendante des pouvoirs de l'organisation, l'intégralité des droits d'inscription restent acquis à l'organisateur. De même, si pour les mêmes raisons l'une ou l'autre des épreuves devait être adaptée, décalée ou déplacée, l'organisateur ne pourrait être tenu pour responsable de ce changement de programme et l'intégralité des droits d'inscription lui resterait acquise dans tous les cas.

15. Assurance

Responsabilité Civile et Dommages Corporels : dans le cadre de l'organisation générale des épreuves du Triathlon du Malsaucy, l'organisateur souscrit une assurance couvrant les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile, celle de ses intervenants, bénévoles et de tous les participants de l'épreuve. En ce qui concerne la responsabilité civile des participants, l'intervention de cette assurance pour ces derniers est limitée aux accidents qu'ils pourraient causer à l'occasion du déroulement de la manifestation sportive. Par ailleurs, cette garantie interviendra en complément ou à défaut d'autres assurances dont ils pourraient bénéficier par ailleurs. A noter que la manifestation n'étant pas sous agrément de la FFTri, tout licencié FFTri ne sera pas couvert par sa licence.

Dommege Matériel : l'organisateur décline toute responsabilité en cas de dommages (vol, bris, perte,...) subis par les biens personnels des participants. Les participants ne pourront donc se retourner contre l'organisateur pour tout dommage causé à leur équipement. La souscription d'une assurance garantissant ces risques est du ressort des athlètes.

16. Droit à l'image

Se reporter aux CGV